Vol. XXXI — Saint-Boniface, Manitoba, 24 Septembre 1902. — No. 5

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...........12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
[The Library (Government Offices)] ...AUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

HUDSON'S BAY COMPANY.
The Great Stores of the Great West. Incorporated A.D. 1670.

BAIE D'UDSON

Couverture par excellence

L'excellence du tissu, de la pureté et de propreté de la laine, ainsi que le prix modéré de ces couverture leur a valu une belle réputation depuis au delà de deux siècles. Venez visiter ces marchandises:

QUALITE SUPERIEURE UNION	9 lbs; 7 lbs; 6 lbs; prix suivant dimension $3.75, 3.50 et........	$3.00
COUVERTURE TOUT LAINE BLANCHE	Qualité supérieure; 9, 8, 7 et 6 lbs, prix suivant dimension, $5.57, $5, $4.50 et........	$3.75
AUTRE QUALITE DE PREMIERE CLASSE	Tout laine blanche, sans égale pour son prix, 6 lbs; $6.50; 8 lbs........	$5.25
COUVERTURE HUDSON'S BAY	Laine blanche, bleu marin, rayée rouge; pour camper ou pour résidences; en 4 points. Prix: $8.00, $7.00 et........	$5.50

MAGASINS,
DE LA CIE DE LA BAIE D'UDSON
180-184, RUE MAIN.

REID, RICH & CO.

IMPERIAL CREAMERY

153-155-157, Avenue Higgins - - - Winnipeg.

Creme de séparateur achetée; excellent beurre; crème à la glace en gros.

The National Creamery and Produce Co. Ltd.

367 Hargrave Street, Winnipeg. Boite de Poste 699. Tel 1212

Nous Voulons Votre creme!

NOUS GARANTISSONS:
Que nos mesures sont correctes
Les plus haut prix.
Les meilleures résultats.
Entière satisfaction à tous patrons
Prompts paiements chaque mois.
Rapports clairs et lisibles.
Aucuns chiffres trompants.

Nous vendons aussi les produits ordinaires de l'industrie laitière, tels que beurre et fromages.

Rappelez-vous qu'il n'y en a pas d'aussi bonne. Insistez pour avoir la

WHITE STAR.

Baking Powder," si vous voulez réussir vos pâtisseries.

C. L. MEYERS & CIE.,

Autrefois de McNeil et Meyers.

TAILLEUR A LA MODE
279 FORT STREET
CASS BLOC. - - WINNIPEG, MAN

ARTICLE D'ARGENTERIE.

Les Petits articles d'argenterie à réparer devraient nous être apportés, car nous avons des experts qui peuvent remettre en ordre n'importe quoi dans les argenteries.

THOS. J. PORTE
BIJOUTIER
424 Rue Principale, Winnipeg Man.
On parle Français.

MAGNIFIQUE
BROCHE A CLOTURE;
SEULEMENT
30c. la verge.
EN VENTE PAR LA
THE ONT. WIRE FENCING CO., Limited
PICTON, ONT.

JOS. T. DUMOUCHEL

AGENT GENERAL
ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES
ARGENT A PRETER SUR
PROPRIETE FONCIERE
TERMES FACILES
BUREAU: 364 RUE MAIN WINNIPEG

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface.

Heures de bureau.—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St Boniface, de 9 à 11.30 a.m. Winnipeg: bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co. 324, rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche — Phone 124

H. LEBLANC

BARBIER-COIFFEUR
BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC
Avenue Taché St. Boniface

Tables de Pool

RESTAURANT OUVERT
A TOUTES HEURES.

DR. G. A. DUBUC

ANCIEN BUREAU DU DR. DAME
220 BLOCK McINTYRE
WINNIPEG
TELEPHONE 99.

Résidence, ancienne demeure du Juge Dubuc St-Boniface.

TELEPHONE privé et pour la nuit 1647.

BELLE BAIN

MERCERIES
PRINTEMPS ET D'ETE
EN VENTE

Chapeaux magnifiques $1.50 en montan
Chapeau garni pour moyennant 25c; on prendra vos garnitures si vous le désirez.
Plumes d'Autriche nettoyées, teintes et frisées.

454 RUE PRINCIPALE
VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE WINNIPEG

A. J. H. DUBUC.

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Téléphone, 334.

Dr. W. Z. Peatman

MÉDECIN & CHIRURGIEN
RÉSIDANT DE L'HOPITAL.
SAINT-BONIFACE MAN.,
Téléphone 691

HOTEL IROQUOIS

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE, WINNIPEG

M. LOUIS CARDINAL, PROP.

M. Louis Cardinal, autrefois du Portage du Rat, a le plaisir d'annoncer au public français qu'il a acheté cet hôtel; et le public voyageur y trouvera tout le confort désirable. Pension de première classe. Prix modéré. Liqueurs et cigars de choix

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

LOUIS CARDINAL Prop



L'ESPOIR DES MALADES

Lorsque les autres remèdes faillissent, ou ne font que soulager le VIN THE BUILDER GUERIT.

Si il s'agit d'une maladie causée par L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Car il n'y a pas d'anémie, pas de Faiblesse, pas de Pâleurs qui puissent résister aux effets reconstituants de ce REGENERATEUR DU SANG. Les personnes les plus pâles, les plus faibles et les plus malades trouvent dans le VIN "THE BUILDER."

LA FORCE, LA VIGUEUR, LA SANTE.

En vente chez
RICHARD & CIE
365 Rue Main,
Winnipeg Man.
Phone 133

DEMANDEES

De bons agents femmes, pour prendre des ordres pour robes faites à ordre; aussi sous-vêtement de dames. Ecrivez de suite à la
DOMINION GARMENT CO.,
Guelph, Ont.

AVIS

Avis est par le présent donné que Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, a, en conformité avec le "Land Drainage Act," approuvé la construction des travaux mentionnés ci après:

La construction de certains canaux dans les Township 12, 13, 14 et 15, Range 6, 7 et 8, à l'est du méridien principal: aussi la construction de tels canaux latéraux qui seront nécessaires pour rendre effectif la construction des dits canaux une fois complétés. Aussi la construction de deux ponts à piliers sur la Rivière Brokenhead: et aussi que c'est l'intention de Département des Travaux Publics du Manitoba d'entreprendre les dits travaux au coût approximatif de $206.655, comme amélioration locale et pour prélever le dit montant sur les terres qui bénéficieront des travaux et qui sont ainsi décrites:

LISTE DES TERRAINS BENEFICIANT DU DRAINAGE DANS LE DISTRICT DE BROKENHEAD

DESCRIPTION.				ACRES
Toute la Section...	1	12	7E	640
do	2	12	7E	640
do	3	12	7E	640
do	4	12	7E	640
do	7	12	7E	640
do	8	12	7E	640
do	9	12	7E	640
do	10	12	7E	640
do	11	12	7E	640
do	12	12	7E	640
do	13	12	7E	640
do	14	12	7E	640
do	15	12	7E	640
do	16	12	7E	640
do	17	12	7E	640
do	18	12	7E	640
do	19	12	7E	640
do	20	12	7E	640
do	21	12	7E	640
do	22	12	7E	640
do	23	12	7E	640
do	24	12	7E	640
do	25	12	7E	640
do	26	12	7E	640
do	27	12	7E	640
do	28	12	7E	640
do	29	12	7E	640
do	30	12	7E	640
do	31	12	7E	640
do	32	12	7E	640
do	33	12	7E	640
do	34	12	7E	640
do	35	12	7E	640
do	36	12	7E	640
do	1	12	8E	640
do	2	12	8E	640
do	3	12	8E	640
do	4	12	8E	640
do	6	12	8E	640
do	6	12	8E	640
do	7	12	8E	640
do	8	12	8E	640
do	9	12	8E	640
do	10	12	8E	640
do	11	12	8E	640
do	12	12	8E	640
do	13	12	8E	640
do	14	12	8E	640
do	15	12	8E	640
do	16	12	8E	640
do	17	12	8E	640
do	18	12	8E	640
do	19	12	8E	640
do	20	12	8E	640
do	21	12	8E	640
do	22	12	8E	640
do	23	12	8E	640
do	24	12	8E	640
do	25	12	8E	640
do	26	12	8E	640
do	27	12	8E	640
do	28	12	8E	640
do	29	12	8E	640
do	30	12	8E	640
do	31	12	8E	640
do	32	12	8E	640
do	33	12	8E	640
do	34	12	8E	640
do	35	12	8E	640
do	36	12	8E	640
do	1	13	7E	640
do	2	13	7E	640
do	3	13	7E	640
do	4	13	7E	640
do	5	13	7E	640
do	6	13	7E	640
do	7	13	7E	640
do	8	13	7E	640
do	9	13	7E	640
do	10	13	7E	640
do	11	13	7E	640
do	12	18	7E	640
do	13	13	7E	640
do	14	13	7E	640
do	15	13	7E	640
do	16	13	7E	640
do	17	13	7E	640
do	18	13	7E	680
do	19	13	7E	640
do	20	13	7E	640
do	21	13	7E	640
do	22	13	7E	640
do	23	13	7E	640
do	24	13	7E	640
do	25	13	7E	640
do	26	13	7E	640
do	27	13	7E	640
do	28	13	7E	640
do	29	13	7E	640
do	30	13	7E	640
do	31	13	7E	640
do	32	13	7E	640
do	33	13	7E	640
do	34	13	7E	640
do	35	13	7E	640
do	36	13	8E	640
do	1	13	8E	640
do	2	13	8E	640
do	3	13	8E	640
do	4	13	8E	640
do	5	13	8E	650
do	6	13	8E	640
do	7	13	8E	640
do	8	13	8E	640
do	9	13	8E	640
do	10	13	8E	640
do	11	13	8E	640
do	12	13	8E	640
do	13	13	8E	640
do	14	13	8E	640
do	15	13	8E	640
do	16	13	8E	640
do	17	13	8E	640
do	18	13	8E	640
do	19	13	8E	640
do	20	13	8E	640
do	21	13	8E	640
do	22	13	8E	640
do	23	13	8E	640
do	24	13	8E	640
do	25	13	8E	640
do	26	13	8E	640
do	27	13	8E	640
do	28	13	8E	640
do	29	13	8E	640
do	30	13	8E	640
do	31	13	8E	640
do	32	13	8E	640
do	33	13	8E	640
do	34	13	8E	640
do	35	13	8E	640
do	36	13	8E	640
do	1	14	7E	640
do	2	14	7E	640
do	3	14	7E	640
do	4	14	7E	640
do	5	14	7E	640
do	6	14	7E	940
do	7	14	7E	640
do	8	14	7E	640
do	9	14	7E	640
do	10	14	7E	640
do	11	14	7E	640
do	12	14	7E	640
do	13	14	7E	640
do	14	14	7E	640
do	15	14	7E	640
do	16	14	7E	640
do	17	14	7E	640
do	18	14	7E	640
do	19	14	7E	640
do	20	14	7E	640
do	21	14	7E	640
do	22	14	7E	640
do	23	14	7E	640
do	24	14	7E	640
do	25	14	7E	640
do	26	14	7E	640
do	27	14	7E	640
do	28	14	7E	640
do	29	14	7E	640
do	30	14	7E	640
do	31	14	7E	640
do	32	14	7E	640
do	33	14	7E	640
do	34	14	7E	640
do	35	14	7E	640
do	36	14	7E	640
do	1	14	8E	640
do	2	14	8E	640
do	3	14	8E	640
do	4	14	8E	640
do	5	14	8E	640
do	6	14	8E	640
do	7	14	8E	640
do	8	14	8E	640
do	9	14	8E	640
do	10	14	8E	645
do	11	14	8E	640
do	12	14	8E	640
do	13	14	8E	640
do	14	14	8E	640
do	15	14	8E	640
do	16	14	8E	650
do	17	14	8E	645
do	18	14	8E	640
do	19	14	8E	640
do	20	14	8E	640
do	21	14	8E	640
do	22	14	8E	640
do	23	14	8E	640
do	24	14	8E	640
do	25	14	8E	640
do	26	14	8E	640
do	27	14	8E	640
do	28	14	8E	640
do	29	14	8E	640
do	30	14	8E	640
do	31	14	8E	640
do	32	14	8E	640
do	33	14	8E	640
do	34	14	8E	640
do	35	14	8E	640
do	36	14	8E	640
do	1	15	8E	640
do	2	15	8E	640
do	3	15	8E	640
do	4	15	8E	640
do	5	15	8E	640
do	6	15	8E	640
do	7	15	8E	640
do	8	15	8E	640
do	9	15	8E	640
do	10	15	8E	640
do	11	15	8E	640
do	12	15	8E	640
do	13	15	8E	640
do	14	15	8E	640
do	15	15	8E	640
do	16	15	8E	640
do	17	15	8E	640
do	18	15	8E	640
do	19	15	8E	640
do	20	15	8E	640
do	21	15	8E	640
do	22	15	8E	640
do	23	15	8E	640
do	24	15	8E	640
do	25	15	8E	640
do	26	15	8E	640
do	27	15	8E	630
do	28	15	8E	640
do	29	15	8E	640
do	30	15	8E	640
do	31	15	8E	640
do	32	15	8E	640
do	33	15	8E	640
do	34	15	8E	640
do	35	15	8E	640
do	36	15	8E	640
do	1	15	7E	645
do	2	15	7E	640
do	3	15	7E	640
do	10	15	7E	640
do	11	15	7E	640
do	12	15	7E	640
do	13	15	7E	640
do	14	15	7E	640
do	15	15	7E	640
do	22	15	7E	640
do	23	15	7E	640
do	25	15	7E	640
do	25	15	7E	640
do	26	15	7E	640
South hf..............	27	15	7E	320
NE qr..................	27	15	7E	160
Frac. NW qr........	27	15	7E	150
Frac. SW qr.......	34	15	7E	117
Frac. NW qr.......	34	15	7E	112
East hf..............	34	15	7E	320
Toute la Section...	35	15	7E	640
do	36	15	7E	640
Frac SW qr Sec...	1	13	6E	21
Frac SE qr Sec...	1	13	6E	126
Frac NW qr Sec...	1	13	6E	160
Frac NE qr Sec...	1	13	6E	160
Frac NE qr Sec...	2	13	6E	13
Frac SE qr Sec...	11	13	6E	149
Frac SW qr Sec...	11	13	6E	74
N hf..................	11	13	6E	320
Toute la Section...	12	13	6E	640
do	13	13	6E	640
do	14	13	6E	640
SE qr Sec........	15	13	6E	160
Frac SW qr Sec...	15	13	6E	43
N hf Sec..............	15	13	6E	320
Frac SW qr Sec...	22	13	6E	126
SE qr Sec...........	22	13	6E	160
N hf..................	22	13	6E	220
Toute la Section...	23	13	6E	640
do	24	13	6E	640
do	25	13	6E	140
do	26	13	6E	640
do	27	13	6E	640
Frac SE qr...........	28	13	6E	35
Frac NE qr...........	28	13	6E	38
Frac SE qr...........	33	13	6E	46
Frac NE qr...........	33	13	6E	61
Toute la Section...	34	13	6E	640
do	35	13	6E	640
do	36	13	6E	644
do	1	14	6E	640
do	2	14	6E	640
do	3	14	6E	649
Frac SE qr...........	4	14	6E	94
Frac NE qr...........	4	14	6E	88
N of Sec..............	9	14	6E	320
Frac SE qr...........	9	14	6E	128
Frac SW qr...........	9	14	6E	24
Toute la Section...	10	14	6E	640
do	11	14	6E	640
do	12	14	6E	640
do	13	14	6E	640
do	14	14	6E	640
do	15	14	6E	640
S hf..................	16	14	6E	320
NE qr..................	16	14	6E	160
Frac NW qr...........	16	14	6E	51
Frac SE qr...........	17	14	6E	30
Frac SE qr...........	21	14	6E	18
Frac SW qr...........	22	14	6E	83
Frac NW qr...........	22	14	6E	120
Frac E hf..............	27	14	6E	320
Toute la Section...	23	14	6E	640
do	24	14	6E	640
do	25	14	6E	640
do	26	14	6E	640
do	27	14	6E	640
E hf..................	28	14	6E	320
Frac SW qr...........	28	14	6E	88
Frac NW qr...........	28	14	6E	144
Frac SE qr...........	32	14	6E	61
Frac NW qr...........	32	14	6E	27
Frac NE qr...........	32	14	6E	130
Toute la Section...	33	14	6E	640
do	34	14	6E	640
do	35	14	6E	640
do	36	14	6E	640

Cette quantité de terrain contenant à peu près cent quatre-vingt-seize mille et cent quatre vingt dix sept (196.197 acres. A moins qu'une majorité des propriétaires, représentant au moins la moitié en valeur, pétitionne en dedans d'un mois après cette publication, le soussigné, à l'encontre des dits travaux, les dits travaux seront exécutés.

Daté à Winnipeg ce treizième jour de septembre A. D. 1902.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPA'Y "LIMITED"

FARINE D'AVOINE OGILVIE

D'un goût magnifique. Garantie pure. En sac de toutes grandeurs.

Farine Ogilvie Hungarian; C'est la farine par excellence pour la famille.

Insistez pour avoir la farine Ogilvie, qui est meilleure que toutes les autres. Elle n'a pas de rivales.

Il est facile de dire d'une chose qu'elle est bonne, une autre chose, c'est de le prouver. Le thé Blue Ribbon supporte tous les essais.

ECREMEUSES ALEXANDRA

La Meilleure des Ecremeuses

LA PLUS FORTE, LA PLUS SIMPLE, LA PLUS SURE

Vous pouvez avoir une écremeuse Alexandra sans qu'il vous en coûte un sou. La machine vous aura donné sa valeur avant que vous n'ayiez déboursé pour la payer; et deux fois sa valeur en satisfaction en économie, temps et travail.

Cette écremeuse peut vous donner plus d'argent pour vos vaches, plus d'argent pour vos cochons, et pour votre travail.

Vous devez nécessairement vous acheter tôt ou tard une écremeuse, si vous cultivez dans l'ouest. Pourquoi ne pas l'acheter maintenant et choisir l'Alexandra, celle qui s'use le moins et dure le plus longtemps?

Ecrivez aujourd'hui ou voyez notre agent local, pour prix et termes.

R. A. LISTER & CO.,
EXPERT DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE
WINNIPEG.

Chez Steele

Termes au choix de l'acheteur

Nous n'avons pas besoin de faire beaucoup de reclame pour amener la clientèle à notre magasin. Ceux qui sont venus ici ont été satisfait; c'est notre meilleure réclame.

POUR CETTE SEMAINE:

BERCEUSES—Seulement 24, Chêne et mohogany; prix régulier $3.50, pour........ $2.25

AUTRES BERCEUSES—seulement 18, chaises bien finis en chêne et en mohogany; prix régulier $6, pour cette semaine........ $4.25

Si vous vous mariez nous meublerons votre maison!

C. R. STEELE FURNITURE CO.,

Vis-a-Vis la gare du C. N. R.

298 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG

WAGHORN'S GUIDE AT BOOKSTORES 5c

Le Manitoba.
Mercredi 24 Septembre 1902

La Question Ouvrière à Québec

Bien qu'il n'y ait pas ici beaucoup de difficultés entre patrons et ouvriers, quelques grèves ont cependant surgi de temps en temps au milieu de nous et, sans doute, d'autres surgiront encore; c'est pourquoi nous croyons devoir publier la lettre de Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec nommant aumônier des unions ouvrières de sa ville le Rév. Père Alexis, moine franciscain.

Ce document restera l'un des plus importants dans l'histoire du mouvement ouvrier dans notre pays. Il fait suite à l'acte par lequel les ouvriers de Québec soumettaient l'an dernier leurs griefs à l'arbitrage de Mgr. Bégin. C'est l'application la plus sincère et la plus complète des principes exposés dans l'Encyclique de Léon XIII sur les conditions du travail, encyclique qui fut reçue lors de sa publication avec une faveur marquée dans tout l'univers par les dissidents aussi bien que par les sujets de l'Eglise Catholique.

Une feuille de Winnipeg disait au lendemain de la nomination du Rév. P. Alexis, que ce fait sonnait étrangement aux oreilles de ceux qui n'appartiennent pas à la foi de l'archevêque de Québec

Ah! si cela parait aussi singulier, c'est que l'on ignore dans ces lieux la divine magistrrature dont l'église est investie pour le bien des peuples; c'est qu'on ignore les règles immuables à l'aide desquelles l'Eglise peut, dans tous les temps et dans tous les lieux, tracer avec justice la ligne de conduite de chacun, dans tous les ordres et dans toutes les classes, et par là ramener la paix dans les cœurs, dans les esprits et dans les rapports des chrétiens entre eux; c'est qu'on ignore aussi qu'au lieu d'être ce corps intolérant qu'on imagine, l'Eglise catholique est l'organisation la plus conciliatrice qu'il y ait au monde, la plus respectueuse des droits, des intérêts et de la dignité de chacun. Si l'on savait tout ce qu'elle peut jeter de baume sur les plaies des cœurs irrités, toutes les espérances qu'elle sait faire germer chez les déshérités de la fortune et chez les forçats du travail— travail manuel ou intellectuel—, toute la charité qu'elle inspire aux classes plus aisées, toute la justice et toute la douceur qu'elle s'efforce continuellement de faire prévaloir dans les rapports entre les diverses classes de la société, si l'on connaissait tout cela, on ne s'étonnerait point d'un acte comme celui que vient d'accomplir l'archevêque de Québec, si grand que soit cet acte.

C'est en effet un bien grand acte que cette intervention de Mgr. Bégin dans l'organisation ouvrière. Si l'exemple ainsi donné par les unions ouvrières de Québec et par leur chef spirituel était imité par tout le pays, celui-ci serait à l'abri des désastres qu'entrainent toujours à leur suite les frictions entre le capital et le travail, les grèves et le chômage forcé.

Voici le grave document qui nous ont suggéré ces remarques:

Archevêché de Québec, 24 août 1902.

Très Révérend Père Alexis, F. M. C.,

Vice-Provincial et Gardien, à Limoilou.

Très Révérend Père,

La question ouvrière est celle qui intéresse davantage la société à l'heure actuelle. De sa solution pacifique et juste dépendent le bien-être des familles, la prospérité d'un pays et même la paix sociale. Dans une province catholique comme la nôtre le problème à résoudre est certainement moins compliqué, parce que les droits respectifs sont plus universellement reconnus, grâce au sens chrétien des populations dont le sentiment religieux amoindrit l'amour des richesses, la recherche du bien être, et empêche de porter au prochain une envie coupable, qui dégénère souvent en de la haine implacable.

Cependant, cette question n'est pas sans me donner des inquiétudes pour l'avenir et je ne veux pas un instant m'en désintéresser. Déjà, en 1900, des symptômes alarmants se sont manifestés; les manufacturiers, gênés dans leurs rapports avec leurs ouvriers, ceux-ci réduits au chômage durant des semaines, les familles réduites à la misère, tout faisait présager une situation presque sans issue.

On eut la sagesse de recourir à un arbritage dont on s'engageait à accepter le jugement sans appel. Ce jugement fut rendu le 10 janvier 1901 et la mise en pratique de la sentence arbitrale assure la paisible tranquillité des relations entre le capital et le travail. Les diverses Fraternités de l'industrie du cuir firent refondre leurs règlements et constitutions de manière à les rendre absolument conformes aux principes énoncés par Sa Sainteté Léon XIII, dans son immortelle encyclique sur la Condition des ouvrier. Des Chapelains furent agréés par ces Fraternités, et les curés des différentes paroisses de Saint-Roch de Jacques-Cartier et de Saint-Sauveur furent respectivement chargés d'en remplir les fonctions. Le ministère laborieux auquel ces messieurs doivent se livrer pour l'administration de leur paroisse leur rend cette charge bien difficile à remplir, et ils m'ont témoigné le désir d'en être relevés. Je comprends leurs raisons, et d'un autre côté la question ouvrière ne cesse de réclamer mon attention et toute ma sollicitude.

Aussi, ai-je décidé de donner à toutes les Unions ouvrières, pour les soustraire à l'avenir aux secousses néfaste du passé, un directeur commun, exclusivement appliqué aux intérêts de la classe des travailleurs, qui leur fasse connaitre à la fois leurs devoirs et leurs droits, ainsi que la manière de les défendre sans blesser la justice ni manquer à la charité.

C'est vous mon Révérend Père, que je choisis pour cette importante fonction et je vous nomme par la présente, Directeur de toutes les Unions des Travailleurs et en particuliers des trois Fraternités des Cordonniers Tailleurs, Monteurs et Machinistes, avec tous les droits, attributions et privilèges que comporte cette charge.

Vous aurez droit d'assister à toutes les délibérations de ces assemblées et de veiller à ce que les constitutions, telles qu'approuvées par l'autorité ecclésiastique, soient absolument respectées. Votre longue expérience, votre connaissance des hommes et des choses, l'étude spéciale que vous avez faite de la question ouvrière, et, en particulier les travaux importants que vous avez publiés en commentaires de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, votre dévouement aux intérêts du peuple, la sympathie qui lie votre Ordre aux classes ouvrières, me donnent l'assurance que vous serez bien accueilli des Fraternités du travail et que vous leur rendrez de grands services.

Vous entrerez en charge de la mission que je vous confie le 15 septembre prochain, et je prie Dieu de bénir cet important ministère à la fois si grave et si délicat.

Je demeure, Très Révérend Père,

Votre humble et dévoné serviteur,

(Signé) † L.-N., Arch de Québec.

Aucun homme de bon sens ne s'attend à guérir un rhume négligé en un jour. Mais avec le temps et le Allen's Lung Balsam (Baume d'Allan), vous viendrez à bout du rhume et vous previendrez la consomption. La toux disparaitra et les poumons seront sains comme un dollar neuf.

Notes Politiques

Le *Free Press* de Winnipeg, fait ardemment la campagne en faveur de M. Sifton contre M. Tarte. Plusieurs fois dans l'espace de quelques jours, elle a signifié très clairement au Ministre des Travaux Publics de sortir du cabinet. Il est assez difficile de prévoir ce qui va surgir de cette boite de Pandore. Les libéraux sont inquiets.

***

M. Ethier, le député libéral des Deux Montagnes, P.Q., vient de remettre son mandat entre les mains de l'Orateur afin d'éviter pour ses amis les périls d'une contestation. Les conservateurs auront un candidat dans l'élection qui se fera prochainement aux Deux Moutagnes. On dit que M. Ethier ne se présentera pas mais cherchera à se faire caser dans le service civil.

***

L'hon. M. A. A. C. LaRivière, député de Provencher, est parti lundi pour Edmonton où il va rencontrer M. Borden, le chef de l'Opposition. M LaRivière adressera la parole dans quelques centres français au Nord-Ouest.

***

Le *Globe*, l'organe attitré du parti libéral dans Ontario, se prononce pour la formation d'un gouvernement local de coalition. Le gouvernement actuel n'a que une voix de majorité sur l'opposition conservatrice. Les conservateurs,—M. Whitney, leur chef, en tête—refusent la proposition du *Globe*. Et ils font bien car avant quelques mois le lieutenant-gouverneur devra les appeler aux affaires en remplacement des liberaux.

EFFET PRECIEUX

Le BAUME RHUMAL délivre les enfants de la coqueluche

Dans le Monde Religieux

—La Révérende Sœur Dionne, supérieure de la maison Vicariale des Sœurs Grises à Saint-Boniface, la Révde Sœur Dugas, supérieure de l'Hôpital et la Rvde Sœur Royal, supérieure de l'Hospice Taché sont en ce moment à Montréal, où se feront les élections de la communauté le 6 octobre prochain.

REMEDE NATUREL.

La bronchite, la grippe, la consomption trouvent leur remède naturel dans le BAUME RHUMAL.

BAZAR

Grand bazar au profit de l'hôpital de Saint-Boniface, sous la présidence des dames patronesses de Saint-Boniface avec le bienveillant concours des dames de Ste. Marie et de l'Immaculée Conception de Winnipeg et la haute direction du Rév. M. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception.

Présidente: Dame J. Ernest Cyr, 1ère Vice présidente: Dame Alfred Lévêque, 2ème vice présidente: Dame L. A. Auger, secrétaire: Dame Adj. Lemieux, Trésorière: Dame S. A. D. Bertrand. En charge des différents départements, collections extérieures, à Saint-Boniface: Dame Ernest Cyr; collections extérieure, à Winnipeg: Dame Russell. Cuisine et salle à diner: Dame Plaxton et Dame George Germain; table de rafraichissements: Dame L. A. Auger; pêche: Dame Lemieux; fantaisies: Dame A. Lévêque. Samedi soir, grande ouverture à 8½: musique, chœur de chant, rafraichissements etc.

Le bazar sera ouvert tous les jours de lundi à samedi, de 9 hrs a. m. à 10½ p. m. On y trouvera des diners et soupers bien servis, de véritables banquets.

Mardi: Banquet des médecins et du clergé; jeudi, banquet des sociétés de bienfaisance.

Cette bonne œuvre sera patronisée; on fera le bien en se recréant.

LA SANTE AVANT TOUT

Ce sont les affections des voies respiratoires qui compromettent le plus la santé; c'est le BAUME RHUMAL seul qui guérit ces affections.

UN DRAME A BRANDON

Jeudi dernier, un cultivateur du nom de Rowe et résidant près de Brandon a déchargé une arme à feu sur des chasseurs qui s'étaient aventurés sur sa terre. Dans sa colère aveugle, Rowe a tiré sur une canadienne-française qui les accompagnait, Melle E. Therrien; il a aussi blessé l'un des chasseurs. Après le coup, Rowe est retourné chez lui et s'est empoisonné. Melle Therrien est morte le lendemain de l'accident.

Ce drame a naturellement causé un émoi intense à Brandon.

Il n'y a pas de substitut pour le "The D. & L." Menthol Plaster, bien que quelques marchands sans scrupule disent qu'il y en a. Recommandé par les médecins, les hôpitaux, le clergé, par tout le monde, pour raideur, pleurésie, etc. Fait par Davis & Lawrence Co, Ltd. 2

Une entorse à la cheville du pied se produit souvent par accident. Le Pain-Killer soulage et guérit presque par enchantement. C'est le meilleur remède de ménage. Evitez les contrefaçons; il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 50c.

EXCURSION

Le Rév. Père Blais est arrivé la semaine dernière de la province de Québec, avec une quarantaine de canadiens-français qui visiteront le pays en vue de s'y établir si nos terres leur plaisent.

MALADIES DE LA GALE

REMEDE PROMT ET DURABLE PAR L'EMPLOI DE

L'ONGUENT DU DR CHASES

Si vous pouviez lire quelques-unes des lettres qui nous viennent des personnes ayant souffert des misères de la gale, des amas de sang, et autres maladies analogues, vous comprendriez les merveilleux effets de cette préparation. Voici deux lettres qui vous donneront une idée de la gratitude des personnes guéries.

M. John Tuttle, charretier pour colis, 107, rue Stewart, Kingston Ont., écrit; "Comme tous ceux qui conduisent une voiture, et sont toujours assis, souvent exposés à l'humidité, j'ai souffert de la gale nombre d'années, et et j'ai employé inutilement toutes sortes de remèdes, jusqu'au moment ou je me servis de l'Onguent du Dr Chase. La première application de l'onguent m'enleva la démangeaison, et moins de deux boîtes me guérirent de façon permanente. Je dois ma guérison à l'onguent du Dr Chase et je souhaite que d'autres profitent de mon expérience."

"M. H. Kelly, Cobourg, Ont., écrit:" J'ai employé l'onguent du Dr Chase pour la gale, et je puis dire que ce remède m'a entièrement guéri. Ceux qui ont eu ce mal peuvent seuls s'en faire une idée. L'onguent du Dr Chase m'a promptement soulagé et guéri. Je dois beaucoup à ce remède, qui m'a fait apprécier la valeur de la vie. Je ne puis trop recommander l'onguent du Dr Chase."

L'onguent du Dr Chase n'a pas de rival pour la gale et autres maladies de la peau. Il a certaines proprités que ne peuvent avoir ses imitations. Soyez certain que l'onguent du Dr Chase vous guérira. Recommandé par une foule de personnes responsables au Canada; 60 cts la boite; chez tous les marchands au chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Ouverture du Bazar, samedi, le 27, à l'auditorium, Winnipeg.

—M. l'inspecteur Goulet est arrivé samedi d'une tournée scolaire au Lac Manitoba.

—M. O. Robidoux de Saint-François-Xavier a récolté 38 minots de blé à l'acre.

—M. Jos Lecomte est à faire construire une jolie maison sur la rue Notre Dame.

—Melle L. Côté, de Saint-Malo, était en visite ici jeudi, chez son frère, M. J. B Côté.

—Lisez l'annonce de M. S. M. Jean, publiée dans une autre colonne.

—Un cultivateur de Cartwright, Man., a eu 555 minots de blé sur 11 acres. C'est une moyenne de 50½ minots par acre.

—Madame Cotterelle, du Michigan, est en promenade chez son oncle, M. O. Milord de Winnipeg.

—L'automne est définitivement arrivé. L'herbe jaunit et les arbres se dégarnissent rapidement.

—MM. Fleury et Cie ont ouvert une salle d'encan sur la rue du Portage à Winnipeg. Voir leur annonce dans une autre colonne.

—MM. H. Béliveau, le Dr. Dubuc, Ed. Guilbault, et M. Bourgoin, sont arrivés samedi dernier d'un voyage de chasse. Des curieux ont compté 265 gibiers.

—L'édifice que l'Archevêché de Saint-Boniface fait élever sur la rue Masson est très avancé et contribuera beaucoup à l'embellissement de cette partie de la ville.

—L'honorable R. P. Roblin, premier Ministre de la Province a généreusement envoyé un chèque de cent dollars à l'Hôpital de Saint-Boniface pour être placé au crédit du Bazar organisé en faveur de cette institution.

Grande vente de chapeau d'automne pour Dames; chapeaux du dernier choix, arrivant de New York cette semaine. AU BAZAR, Rue Dumoulin; aussi, casquettes et casques pour hommes au BAZAR.

—Il y a eu quelques feux de prairie ces jours derniers dans la province. Il convient d'être prudent sur ce chapitre là et de ne pas détruire par une imprudence le travail et les espérances de toute une année.

—Le nombre des élèves au collège de Saint-Boniface est de 147. C'est le plus haut chiffre qu'on ait jamais atteint. Il y a 74 pensionnaires. L'aile qu'on vient de faire ajouter au collège est à peu près finie.

—Le *Free Press* avait un article de rédaction lundi matin pour conseillers aux financiers de la ville la construction de plusieurs hotels. Le grand journal prétend que les hotels actuels sont toujours encombrés. Deux ou trois beaux grands hotels bien tenus ne nuiraient certainement pas à Winnipeg.

A Propos d'Agriculture

LA SITUATION ACTUELLE

La situation actuelle peut se résumer comme ceci. Nous produison environ 3,000,000 de lbs de beurres de ferme, dont la moitié environ arrive sur nos marchés; nous produisons 1,500,000 lbs de beurre de beurrerie—dont le 1-8 environ est exporté en Angleterre—L'industrie fromagère progressera lentement pour les raisons suivantes. 1o. Il faut ici élever tous les veaux—c'est un pays d'élevage. 2o. Le transport du lait est impossible excepté dans quelques centres canadiens français et mennonites.

Faute d'organisation convenable pour manipuler le beurre, la province perd chaque année,

1o. Sur 1,500,000 de beurre de ferme, 4 cts par lbs, $60.000.

2o Sur 5,000,000 de beurre d'écrémeuse 2 cts, $10.000. Total $70.000.

Il va sans dire que ces pertes augmenteront à mesure que l'élevage et l'industrie laitière—progresseront en cette province excepté qu'on trouve un remède efficace

L'industrie laitière est menacée d'un danger, une concurrence énorme se prépare dans les nombreux pays que la pratique de nouveaux et formidables concurrents sont déjà fortement établis dans le seul marché important du monde. L'Angleterre c'est là ou nous devons vendre nos produits Il va falloir une organisation spéciale pour faire face à cette nouvelle situation.

Les méthodes mentionnées du passé devront faire place a d'autres, plus promptes et plus efficaces. Il faudra l'Union, de l'esprit de corps chez les intéressés, un désir de progresser et de vaincre les difficultés, un généreux effort dans la bonne direction.

On se demande naturellement quels moyens faut-il prendre pour arriver au but! Je m'efforcerai de les indiquer dans les chapitres suivants.

S. M. BARRE.

Des chiffres et des faits

Depuis trente ans et surtout depuis une quinzaine d'années, la population du Manitoba a prodigieusement augmenté. En 1870, Winnipeg n'avait qu'une population de 215 âmes; le dernier recensement lui donne 48,411 habitants et on pense qu'à la fin de cette année, il y en aura entre 60,000 et 65,000. En 1870, la population de la province était de 11,963, l'an dernier elle était de 254,946; l'immigration lui donnera probablement, en décembre, au delà de 300,000 habitants. Il en est déjà venu 60,000 du Dakota, du Minnesota et de l'Iowa et il en viendra plus de 100,000, l'an prochain.

L'an dernier il y avait, au Manitoba, 35,000 fermiers, ce qui représente une fortune moyenne de $39,363,051.77. Il y a 25,000,000 de terres arables et 2,952,002 acres qui portent moisson. En 1891, il y avait 1,285 milles de chemins de fer, aujourd'hui, il y en a 2,346.

Ces chiffres montrent que le pays progresse rapidement. Ce n'est cependant que le commencement et l'avenir ne pourra que montrer un progrès toujours rapide. Il y a deux ans, on pouvait acheter un terrain pour $3 ou $4 l'acre, aujourd'hui, il faut payer de $8 à $10 et même $15 l'acre.

Les fermiers sont dans un état prospère. En 1891, la valeur des bâtiments de fermes était de $6,000,000, l'an dernier, elle était de $16,857,259. Pour 4,189 enfants qui fréquentaient les écoles en 1891, il y en avait, l'an dernier, 8,246. Enfin la capacité des élévateurs, qui était en 1891, de 7,628,000 de minots, est maintenant de 30,000,000 de minots.

Winnipeg augmente dans la même proportion que la province. Depuis quelques années, le conseil de ville cherche à contrôler tous les services de la ville. L'aqueduc fonctionne de manière à économiser 50 p. c. et les pavages en asphalte ont été faits depuis deux ans sur un parcours de près de 40 milles.

Ville de Saint-Boniface

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné pour les ouvrages suivants seront reçues jusqu'à 5 h. p. m. du 29 Septembre courant, savoir:

Un canal d'égout rue La Vérandrye, depuis la Rivière Rouge jusqu'à la rue Saint-Jean Baptiste, environ 300 verges

Nivellement de la rue Marion depuis la rue Meuron jusqu'à la ligne occidentale du lot 5, bloc 5, partie du lot de Paroisse No. 89.

On pourra obtenir des formes de soumissions et voir les devis de ces ouvrages au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque accepté ou d'un dépot en argent pour le montant mentionné dans la formule de soumission à être fourni, lequel sera sujet à Confiscation dans le cas où l'entrepreneur refuserait de passer contrat avec des cautions approuvées s'il en est requis.

La ville ne sera pas tenue d'accepter la plus basse soumission.

Saint-Boniface, 15 sept., 1902.

THEO. BERTRAND, Secrétaire Trésorier.

Ville de Saint-Boniface

NIVELLEMENT RUE MARION

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme amélioration locale, à être payée par taxe spéciale, le nivellement de partie de la rue Marion, depuis la rue Meuron jusqu'à la ligne occidentale du lot 5 bloc 5 subd. 89 à un coût approximatif de $450.00.

La Ville émettra des débentures spéciales (local improvement debentures) pour un montant suffisant pour rencontrer le coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de façade spéciale et uniforme sur les propriétés suivantes, savoir: tous les terrains ayant front sur la rue Marion depuis le rue Meuron jusqu'à la rue du collège, tous les terrains ayant front ou aboutissant à Oak avenue depuis son extrémité nord jusqu'à la rue Eugénie, et tous les terrains de la rue Meuron côté occidental, depuis la ligne nord du lot 26 Bloc 25, plan 386 jusqu'à la rue Eugénie, lesquels terrains sus-mentionnés devant bénéficier de l'ouvrage projeté; laquelle taxe devra être suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour rembourser le montant des dites débentures, dans l'espace de sept années, l'intérêt devant être calculé à 5 par cent dans la computation de la taxe annuelle.

Et à moins que, dans l'espace d'un mois à compter de la publication de cet avis, la majorité des propriétaires représentant trois cinquièmes au moins en valeur des propriétés sus mentionnées et qui bénéficieront du dit ouvrage ne pétitionnent le conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la taxe qui en résultera, la Ville de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à la construction du dit ouvrage et prélever une taxe spéciale comme susdit,

Par Ordre,

THEO. BERTRAND, Sec.-Trésorier.

Saint-Boniface 17 septembre 1902.

FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol

DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'abbe G. Dugas, Ptre

No. 7

CHAPITRE II.

(*Suite*)

Les grandes compagnies à monopole, mises à la tête d'un pays pour en développer les ressources au profit du peuple, sont une anomalie.

Quand un monopole est accordé à ces sociétés moyennant telle et telle condition, en règle générale, elles ne les remplissent qu'à moitié et quelquefois pas du tout. Il ne faut pas en être surpris. Comme elles ne se forment que dans le but de faire fortune, le bien général ne les touche pas le moins du monde. Si quelquefois elles semblent favoriser une entreprise en dehors de leur commerce, c'est parce qu'elles espèrent qu'elle leur produira par quelque côté. On peut faire appel à la générosité et à la justice d'un particulier, parce qu'il a une âme; les grandes compagnies n'en ont pas; ce qui les anime, c'est l'égoïsme et l'ambition. L'histoire est là pour le prouver. Donc, les gouvernements s'abusent toutes les fois qu'ils leur accordent des privilèges extraordinaires dans l'espoir qu'elles contribueront au développement d'un pays. C'est ordinairement le contraire qui arrive, car, après un certain temps, elles deviennent comme des pieuvres qui étendent de tous côtés leurs tentacules pour étouffer les entreprises particulières.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne fit pas autrement que les autres. Avant tout, elle travailla pour ses intérêts. Cependant, comme elle ne pouvait pas faire son commerce sans le concours des habitants du pays et surtout des métis, elle se trouva dans la nécessité de favoriser l'établissement de ces familles dont elle se servait et par là même d'être utile aux colons de la Rivière-Rouge.

La charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson avait été renouvelée à Londres avec la condition expresse qu'elle travaillerait à coloniser et à civiliser le Nord-Ouest. Mais, pour être de bon compte, il faut avouer tout de suite que la colonie de la Rivière-Rouge, dès son origine, devait paraitre aux yeux de bien du monde une grande extravagance, et que les hommes d'affaires, avant d'y jeter des capitaux, étaient excusables d'y regarder plus d'une fois, même après tout ce qu'avait fait Lord Selkirk. Sans doute, Dieu avait là ses vues: il voulait faire porter dans ces contrées lointaines le flambeau de la foi aux tribus exposées, dans leur contact avec les blancs corrompus, à perdre leurs vertus naturelles et à contracter tous les vices de la civilisation. Les temps étaient arrivés où les apôtres de l'Evangile allaient faire connaitre et louer Dieu par ceux qui jusqu'alors avaient vécu dans l'infidélité.

Lord Selkirk était l'instrument inconscient de la divine Providence et son entreprise le moyen dont Dieu se servait pour l'accomplissement de ses admirables desseins; car, sans un noyau de colonie au milieu de ces vastes déserts, il eut été moralement impossible d'y fonder des missions permanentes.

Mais humainement parlant, aux yeux des prudents du siècle et de ceux que le monde appelle des hommes d'affaires, l'établissement de Lord Selkirk sur les bords de la Rivière-Rouge, à sept cent lieues de tout pays habité, sans voies de communication et sans autres ressources pour vivre que les chances très hasardeuses de la chasse, était assurément une entreprise fort imprudente, très mal calculée et de nature à créer peu d'enthousiasme chez les capitalistes.

Le seul commerce payant à la Rivière-Rouge était celui des fourrures, et encore il n'était avantageux que pour une puissante compagnie bien organisée et stimulée par ses chefs actifs et habiles. Les particuliers laissés à eux-mêmes s'y ruinaient infailliblement.

Il n'est donc pas étonnant qu'une compagnie, dont tous les membres visaient, avant tout, à faire fortune, hésitât à sacrifier de fortes sommes pour un établissement qui, depuis sa fondation, n'avait encore donné aucun signe de prospérité, aucun espoir pour l'avenir.

En 1823 cependant, la Compagnie de la Baie d'Hudson entreprit d'établir une ferme modèle sur la pointe Douglas, là où Lord Selkirk, ou plutôt son agent, Miles Macdonald, avait placé le fort de la colonie en 1812, un mille en haut de l'embouchure de l'Assiniboine.

L'administration de cette ferme fut confiée à un écossais du nom de William Laidlow, homme d'expérience, ayant déjà dirigé de grandes fermes en Ecosse. Malheureusement, un homme pouvait avoir réussi à merveille sur une ferme en Ecosse et se ruiner complètement à la Rivière-Rouge; ce fut en effet ce qui arriva.

On voulut que tout, sur cette ferme, fût mis sur le pied des grandes fermes d'Angleterre et d'Ecosse. A des prix exorbitants, on fit bâtir maisons, granges, étables, hangars, remises et on s'entoura d'une armée de serviteurs tous grassement salariés.

Des centaines et des centaines de louis sterling furent dépensés simplement pour l'installation.

Evidemment, dans un pays encore sauvage, où il n'y a ni marché ni voies de transport pour écouler les produits, une ferme commencée sur un tel pied ne pouvait pas subsister longtemps. Aussi, en 1824, à peine un an après l'inauguration des premiers travaux, elle avait déjà englouti deux mille louis sterling. On trouva que c'était suffisant pour une première expérience; les serviteurs furent congédiés et le fond de la ferme sacrifié en pure perte. Néanmoins, c'était encore moins ruineux que de continuer l'exploitation.

Vers le même temps, une autre entreprise qui coûta fort cher et qui n'eut pas plus de résultats, fut la "Buffalo Wool Company." Le but était 1o d'utiliser la toison des buffalos pour tisser des étoffes à l'usage des gens du pays, vu qu'il était impossible d'élever des moutons à la Rivière Rouge, à cause du grand nombre de loups qui couraient les prairies, 2o de fabriquer des cuirs avec les peaux des milliers d'animaux abattus à la chasse.

Comme on le voit, la matière brut ne devait pas manquer à la manufacture; mais le calcul fut celui de Perrette.

La société émit des actions au nombre de cent et chaque action était évaluée à vingt-cinq louis sterling, ce qui représentait un capital de deux mille livres.

M. John Pritchard, écossais, fut nommé directeur de la société.

Des édifices, dignes de la nouvelle compagnie, mais extrêmement dispendieux, furent construits.

Tous les métis, hommes et femmes, furent enrolés pour travailler au succès de l'entreprise. Aux hommes on recommanda de ne laisser endommager aucune peau durant la saison de la chasse, aux femmes on promit un bon prix pour le poil qu'elles apporteraient à la manufacture; les enfants même pouvaient prêter la main à ce travail. Cette industrie mit pour le moment de l'animation dans la colonie; mais deux ans s'étaient à peine écoulés depuis l'installation de la manufacture que le capital de deux mille louis sterling était fondu et qu'une dette de six cents louis était contractée. Ce fut la Compagnie de la Baie d'Hudson qui combla le déficit. Les actionnaires de la société perdirent leur mise et la Buffalo Wool Company cessa d'exister

En 1824, la moisson fut abondante. Le blé, d'après le rapport de l'historien Gunn, produisit jusqu'à cinquante minots pour un minot de semence. L'orge et les patates rendirent bien davantage.

Pendant que les écossais avaient tous ensemencé leurs terres, les métis avaient préféré courir les hasards de la chasse, qui en 1824, manqua presque complètement. L'abondance des grains recueillis par leurs voisins fit réfléchir les métis et les détermina à les imiter. Plusieurs métis se construisirent des maisons et enclurent leurs champs; cependant nous verrons dans la suite que les habitudes de la vie sédentaire prirent difficilement racine chez eux, et qu'ils n'abandonnèrent définitivement la chasse qu'à l'entière disparition des buffalos. Pour instruire cette population nomade et la former peu à peu à des idées d'ordre et de vie sédentaire, le missionnaire dut, pendant plusieurs années, accompagner les familles à la prairie durant la saison de la chasse. Pour un prêtre, ce n'était pas un genre de vie très agréable. Il était obligé de suivre la caravane dans toutes ses marches et contre-marches, de camper sous la tente et se contenter d'une nourriture assez grossièrement apprêtée. Il avait soin de porter avec lui une petite chapelle pour offrir la sainte messe au moins le dimanche et quelquefois durant la semaine lorsque le temps était propice. Pendant la journée, le missionnaire catéchisait les enfants et leur enseignait les prières; le soir, quand tout le monde était réuni, il disait le chapelet à la suite duquel il donnait une instruction aux hommes et aux femmes. Ainsi se passaient l'été et une partie de l'automne. Au retour des chasseurs dans la colonie, les personnes suffisamment préparées étaient admises à faire leur première communion.

(*A suivre*)